



Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Naâma le :26/02/2023

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/57 /2023

À
Monsieur le Gérant de L'entreprise
BENAZZOUZ YAHIA
Adresse : Rue Bourjel N°190 à zelboune
TLEMCEM

Objet : 2^{eme} Mise en demeure.

- Vu le contrat d'adhésion à commande N°23/2021 du 12/07/2021
- Vu l'ODS N°85/2022 du 18/12/2022 relatif au " Travaux câble FO Cité 104 Logts Mekmen Ben Amar -ODN.
- Vu la réserve constatée par les services SDTO et signalé par le CDRA qui sont comme suit :
- Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humains et matériels).

Votre entreprise est mis en demeure pour la deuxième fois afin d'honoré ses engagements en vers Algérie télécom.

-Faute de quoi Algérie télécom sera sous l'obligation d'appliqué ses droits l'égaux selon la réglementation en vigueur.

Le Directeur

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38